Royaume du Maroc Gendarmerie Royale Compagnie de Marrakech Centre d'Ouled Hassoune Numéro: 2627/2 Ouled Hassoune,

Adjoint au commandant du Centre

Monsieur le Procureur du Roi près le Tribunal de Première Instance de Marrakech

Objet : compte rendu d'un accident de la circulation ayant entraîné le décès d'une femme et blessé grièvement une autre.

Référence: Notre procès-verbal numéro 1784 en date du 9 mai 2023

J'ai le regret de porter à votre connaissance qu'en date du 09/05/2023 à 00h40, nous avons reçu un appel téléphonique d'un usager de la route qui a préféré rester anonyme, signalant un accident corporel sur la route nationale numéro 08 aux abords du Douar Mhamdia, à proximité de la station-service Winxo. L'accident impliquait une voiture légère de marque Fiat 500 en provenance d'Ouled Hassoune en direction de Marrakech, qui a heurté deux femmes qui attendaient un taxi pour les transporter à Marrakech. Selon nos informations, les deux jeunes femmes ont subi des blessures graves, nécessitant leur transfert immédiat à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

Immédiatement après avoir reçu ces informations préliminaires, nous avons dépêché une patrouille de notre unité et informé l'ambulance de la commune El Ouidane de se joindre à nous sur les lieux. Nous avons également informé les autorités compétentes de l'accident. Nous sommes arrivés sur les lieux à 00h50, en même temps que deux ambulances de ladite commune.

Sur place, une foule importante de témoins et de curieux était présente. Nous les avons sollicités à haute voix pour obtenir des témoignages sur l'accident. Deux personnes, nommées Abdelilah HATOUK (CNI EE-451554) et Mohamed BENBAJA (CNI EE715706), se sont présentées comme témoins. Nous les avons retenues sur place jusqu'à la fin des constatations et avons accéléré le transfert des deux victimes vers l'hôpital pour recevoir les soins d'urgence. Nous avons également sécurisé la zone en éloignant la foule pour éviter tout autre incident similaire.

Il est à noter que nous avons constaté la présence d'une voiture légère de type Fiat 500 immatriculée WW066482, de couleur bleu ciel, stationnée avec des dommages importants au niveau du pare-brise. La conductrice, nommée Oumaima GAHGOUHI (CNI EE-615140), ne présentait pas d'odeur d'alcool et n'avait subi aucune blessure apparente. Cependant, elle était dans un état hystérique, difficile à communiquer. Nous l'avons retenue dans notre véhicule de service en attendant que son état émotionnel se stabilise. Après cela, nous avons examiné ses documents de conduite qui étaient en ordre.

Devant la voiture, à une distance de 6 mètres, nous avons trouvé Khadija Fawzi (première victime), gisant sur le dos avec des blessures graves à la tête, sans odeur d'alcool perceptible. Elle était inconsciente et sa tête était ensanglantée, orientée vers le nord. À proximité, nous avons trouvé la nommée myriam LOURHZAL (deuxième victime), également allongée sur le dos au bord de la route, sa tête étant orientée vers la direction d'Ouled Hassoune, présentant des blessures graves à la tête et au poignet gauche, sans odeur d'alcool perceptible. Elle souffrait intensément, incapable de fournir des informations verbales sur les circonstances de l'accident. Les deux victimes ont été transportées dans les ambulances susmentionnées vers l'hôpital Mohammed VI de Marrakech.

Je soussigné SALHI Aicha traductrice experte près la Cour d'appel de Dijon, certifie que la traduction qui précède en langue française est conforme à la copie reçue par voie électronique libellée en langue arabe. AICHA SALHI

Traducteur - Interprète Assermenté

Expert près la Cour d'appel de Dijon 10 avenue Jean-Baptiste Greuze · 21000 Dijon

Visé NE VARIETUR sous le n° 232/24 Fait à Dijon, le 02/03/2024

Sur place, Nous avons pris en charge le véhicule impliqué dans l'accident pour le conserver dans notre unité en attendant les instructions appropriées.

Afin de suivre l'état de santé des deux victimes, nous avons mobilisé une patrouille de notre unité qui s'est rendue au Centre Hospitalier de Marrakech. Là, nous avons été accueillis par le médecin de garde qui nous a confirmé verbalement que la première victime mentionnée ci-dessus, Khadija Fawzi, avait succombé à ses blessures avant d'arriver à l'hôpital. Il s'agit de son vivant de :

Khadija Fawzi, fille d'Ismail fils de Hajai, née le 01/01/1982 à Ouled Settat, résidait à douar d'Ouled Aïssa, Ouled Bouria, Ouled Ben Ahmed, employée, de sa mère, Fatima fille de Mohamed, divorcée et mère de 03 enfants, titulaire de la CNI AB-401306.

Tandis que la deuxième victime, nommée myriam LOURHZAL, était en train de subir une série d'examens médicaux pour évaluer la gravité de son état de santé. Elle a ensuite été transférée à la clinique " la Koutoubia" à Marrakech en vue d'une intervention chirurgicale d'urgence.

Le même jour à 2h00 du matin, nous avons contacté téléphoniquement Monsieur Idriss Hazzam, substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de Première Instance de Marrakech. Nous l'avons informé des circonstances et des conséquences de l'accident, et il a donné des instructions pour placer la conductrice du véhicule léger en garde à vue, l'interroger sur les faits et les circonstances de l'affaire, ainsi que pour entendre les parties concernées. Un compte rendu détaillé a été rédigé et transmis au Parquet, tout en suivant la situation médicale de la deuxième victime et en l'interrogeant dès sa guérison.

Veuillez agréer l'expression de notre plus haute considération et respect.

Gendarmerie Royale, Centre d'Ouled Hassoun Adjoint Farouk Maha

Traducteur - Interprète Assermenté

Expert près la Cour d'appel de Dijon

10 avenue Jean-Baotista Gresza, 21000 Dijon

Je soussigné SALHI Aicha traductrice experte près la Cour d'appel de Dijon, certifie que la traduction qui précède en langue française est conforme à la copie reçue par voie électronique libellée en langue arabe. AICHA SALHI

Visé NE VARIETUR sous le n° 232/24 Fait à Dijon, le 02/03/2024